

### Prérequis

- Étrangers primo-arrivants qui sont autorisés à s'installer légalement et durablement sur le territoire français signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR)

### Objectifs

- Faciliter l'appropriation des principes de la République
- Faire connaître les règles de vie en France (valeurs, usages, démarches administratives...) et répondre aux besoins pratiques des étrangers pour rendre plus rapide l'accès à l'autonomie

### Durée

- Quatre journées de six heures obligatoires, non consécutives

### Modalités et délais d'accès

- Calendrier en fonction de la programmation
- Sur convocation de l'OFII pour les jours 1, 2 et 3 et sur convocation de L'ÉTAPE pour la journée 4
- La session de formation est obligatoirement programmée et exécutée dans un délai global de trois mois. Les signataires du CIR sont convoqués dans le respect des délais indiqués ci-dessous :
  - J1 : dans un délai d'un mois suivant la date de signature du CIR ;
  - J2 : dans un délai de 7 à 15 jours après la participation à la J1 ;
  - J3 : dans un délai de 3 semaines maximum après la participation à la J2 ;
  - J4 : dans un délai de 3 semaines maximum après la participation à la J3.

### Tarif

- Gratuit pour les participant·e·s, financée par l'OFII



### Lieu de réalisation

- Saint-Lô

### Contact

- letape-vire@letape-emploi.fr / 02 31 68 88 65

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Malette pédagogique proposée par l'OFII
- Travail en microgroupe
- La formation civique est organisée en deux temps :
  - Un premier bloc de deux jours de formation destiné à l'acquisition de connaissances pratiques de premier niveau sur le fonctionnement de la société française. Les deux premières journées ont lieu à un intervalle rapproché pour conserver la dynamique de groupe et ne pas perdre les connaissances acquises de la 1<sup>ère</sup> journée ;
  - Un second bloc de deux jours de formation permettant de consolider et d'approfondir les connaissances acquises lors des deux premières journées, de les mettre en pratique et d'impliquer les bénéficiaires par la réalisation d'actions individuelles en lien avec leurs besoins.
- La 4<sup>ème</sup> journée de formation est dédiée à des ateliers pratiques, de mise en situation, sur deux thèmes au choix des bénéficiaires : « emploi » et « socio-culturel ».
- Une attestation d'assiduité et sérieux est délivrée à la fin de la journée 4.
- Un questionnaire d'évaluation des connaissances (J3) permet de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires dans les différentes thématiques abordées. Des enquêtes de satisfaction sont également prévues.
- Un questionnaire de satisfaction en fin de journée 4.

### Accessibilité aux personnes handicapées

- La formation et les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

